

[http://enseignants.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-soutient-les-conseillers-en-formation-continue-qui-interpellent-le](http://enseignants.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-soutient-les-conseillers-en-formation-continue-qui-interpellent-le-ministre)



Le SE-Unsa soutient les conseillers en formation continue qui interpellent le ministre

- Je suis... - Personnel Greta/MLDS -
Date de mise en ligne : jeudi 5 avril 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les conditions d'exercice du métier des conseillers en formation continue (CFC) se dégradent, sans possibilité de reconnaissance notamment indemnitaire et dans l'évaluation de carrière.

Cette profession connaît par ailleurs une véritable crise des recrutements alors que nous sommes dans une période de réforme de la formation professionnelle.

Le SE-Unsa s'associe à l'Anafoc, (Association nationale des conseillers en formation continue), dans sa lettre ouverte au ministre de l'Éducation Nationale.

Pour faire entendre les revendications des CFC :

- téléchargez le courrier au ministre :
http://enseignants.se-unsa.org/IMG/UserFiles/Files/Lettre_ouverte_Ministre.pdf
- complétez-le et signez-le (en bas de page)
- envoyez-le au ministre, du jeudi 05 avril jusqu'au 15 avril, à :
Ministère de l'Éducation Nationale
À l'attention de M.BLANQUER, Ministre de l'Éducation Nationale
110, rue de Grenelle
75 007 PARIS

Pour les CFC, le SE-Unsa revendique :

- la création d'un mouvement national afin d'offrir des possibilités de mutation effectives,
- la création d'une discipline d'inspection relative à l'ingénierie de formation,
- la mise en place d'un dispositif d'évaluation professionnelle afin de disposer de réelles perspectives de mobilité professionnelle,
- le droit d'accès au PAF (plan académique de formation) et aux MIN (modules d'initiative nationale),
- la revalorisation de l'indemnité de CFC.

Pour le SE-Unsa, le réseau des GRETA est le premier réseau national de Formation professionnelle continue (FPC).

Il contribue à développer la formation tout au long de la vie. Le SE-Unsa, au travers des instances académiques (CAEN, CAFCA) est attentif à la mise en oeuvre et au suivi des critères qualités des prestations.